

PROTOCOLE SANITAIRE MAISON POUR TOUS POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC À COMPTER DU 14 SEPTEMBRE 2020

Objectifs :

Ce protocole précise les conditions sanitaires d'accueil. La Maison Pour Tous a tout mis en œuvre pour assurer la protection sanitaire de ses adhérents et veillera à son application et son respect.

Ce protocole énonce les règles à observer par tous et définit une ré-organisation des activités.

1- LES GESTES BARRIÈRES



2- MESURES MAISON POUR TOUS

Afin de respecter la distanciation physique (un mètre), l'accès aux salles sera limité et organisé. Nous vous demanderons de patienter à l'extérieur jusqu'à ce que votre intervenant vienne vous chercher.

A l'intérieur, un marquage au sol sera à respecter.

Un nettoyage régulier de tous les espaces sera effectué.

Dans toutes nos salles seront mis à disposition :

- Gel hydroalcoolique, avec obligation de l'utiliser en entrant
- Spray désinfectant pour surfaces, avec lavette et/ou essuie-tout, à utiliser en cas de besoin

3- CONSIGNES GÉNÉRALES

Le port du masque est obligatoire dans les allées du CEC, et pour tous déplacements dans les salles.

Il ne sera pas obligatoire pour les activités physiques / artistiques.

Dans nos locaux, chaque espace permettra le mètre de distanciation physique.

L'utilisation des toilettes sera à éviter.

Il sera interdit de déposer vos vêtements : prévoir votre sac pour les ranger.

Une prise de température avant de venir aux activités est fortement conseillée. Si celle-ci est anormale (38°C), évitez de vous déplacer afin de protéger tout le monde.

En cas de symptômes sur place, les 3 consignes ci-dessous seront appliquées :

- Isolation de la personne
- Fourniture d'un masque
- Appel d'un médecin et d'un proche

4- LES CONSIGNES PARTICULIÈRES À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS MAISON POUR TOUS

Nos animateurs seront dotés d'un masque et pourront vous imposer d'en porter un, en complément des gestes barrières.

Dessin / peinture : chaque adhérent devra venir avec son propre matériel.

Activités de détente : chaque adhérent devra apporter son tapis, plaid, coussin et être déjà en tenue.

Batterie : chaque adhérent devra apporter ses baguettes ou le cas échéant désinfecter celles utilisées ainsi que la batterie.

Chant : chaque adhérent devra apporter son micro (ou chanter sans).

Couture : chaque adhérent devra apporter sa machine à coudre et son nécessaire de couture.

Guitare + basse : chaque adhérent devra apporter son instrument et son ampli.

5- L'ESPACE ACCUEIL de la MAISON POUR TOUS

Afin de nous protéger tous :

- Le guichet d'accueil sera revêtu d'un écran anti projection
- Le nombre de personnes sera limité à 5 dans le hall du bâtiment
- L'accueil se fera individuellement sans accompagnants, quand cela sera possible
- Des marquages au sol matérialiseront les flux de circulation et les zones d'attente
- Deux guichets seront à votre disposition pendant les préinscriptions du 15 juin au 3 juillet 2020
- Un distributeur de gel hydroalcoolique sera à votre disposition, avec obligation de l'utiliser en entrant
- Le port du masque sera fortement conseillé

Chacun devra :

- Posséder son propre stylo
- Privilégier le paiement sans contact en Carte Bleue
- Conserver la plaquette des activités utilisée